

Données  
sociodémographiques **en bref**

Octobre 2009 | Volume 14, numéro 1

**Portrait sociodémographique des ménages propriétaires d'un condominium**

par Claudine Lacroix

Le condominium se définit comme une construction comprenant plusieurs logements, lesquels sont détenus en propriétés individuelles, alors que le terrain sur lequel ceux-ci reposent est détenu en copropriété<sup>1</sup>. Ayant connu une croissance notable depuis le début des années 90, le condominium tend à devenir de plus en plus populaire au Québec. La progression croissante de ce mode d'occupation s'est accélérée entre 2001 et 2006. Quelles sont les caractéristiques des ménages<sup>2</sup> québécois adoptant le condominium? Ce profil diffère-t-il de celui des ménages optant pour la propriété franche<sup>3</sup>?

**Une progression accélérée entre 2001 et 2006**

Entre 2001 et 2006 au Québec, le nombre de ménages propriétaires de condominiums est passé de 99 600 à 147 900, soit une croissance de 49 %. Cette augmentation représente le quart de la progression du nombre de ménages propriétaires au Québec qui atteint 200 000 au cours de cette période. Le taux de propriété de l'ensemble des ménages était de 58 % en 2001 et atteint 60 % en 2006 (Lacroix, 2009), alors que la proportion de ménages propriétaires d'un condominium, quant à elle, est passée de 3 % en 2001 à 8 % en 2006 (figure 1). Ainsi, la popularité grandissante de ce mode d'occupation contribue à la hausse de l'accession à la propriété.

**TABLE DES MATIÈRES**

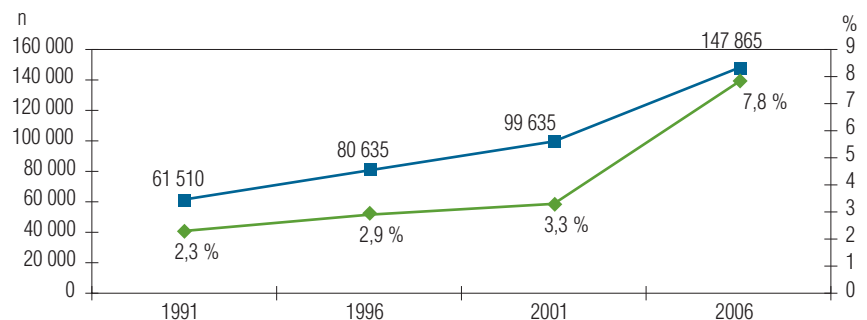
Portrait sociodémographique des ménages propriétaires d'un condominium	1
La fécondité masculine au Québec, 1976-2008	4
Entrer en situation de faible revenu et en sortir : les influences d'événements relatifs au travail et à la famille	7

**Un phénomène urbain**

En 2006 au Québec, plus de neuf ménages propriétaires de condominiums sur dix (94 %) résident dans l'une des six régions métropolitaines de recensement (RMR), et près de trois sur quatre (73 %) dans celle de Montréal. La proportion des ménages propriétaires en condominium atteint 13 % dans la RMR de

Montréal, 11 % dans celle de Québec, 7 % dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, 5 % dans la RMR de Sherbrooke, 3 % dans celle de Trois-Rivières et 2 % dans celle de Saguenay. Représentant 16 % des ménages propriétaires dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau et 19 % dans la RMR de Toronto, la proportion de ménages propriétaires en condominium culmine (au Canada) dans les RMR de la Colombie-Britannique avec des proportions de 31 % à Vancouver, 24 % à Abbotsford et 21 % à Victoria et Kelowna. En comparaison à celles de ces autres RMR d'importance au Canada, les proportions de ménages propriétaires en condominium dans les RMR du Québec paraissent plutôt faibles.

Figure 1 – Évolution du nombre et de la proportion<sup>1</sup> des ménages propriétaires d'un condominium au Québec, de 1991 à 2006



1. Les proportions sont calculées sur l'ensemble des ménages propriétaires.

Sources : Statistique Canada, *Recensements*.

LETOURNEAU, Esther et Normand THIBAUT. « L'évolution démographique et le logement au Québec, rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051 », Institut de la statistique du Québec, 2006.

1. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2006*.

2. Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Source : Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

3. Signifie qu'un seul ménage est propriétaire du logement et du terrain qui l'entoure.

## Une popularité qui varie en fonction de l'âge du principal soutien

En 2006, la part des ménages propriétaires québécois ayant opté pour le condominium plutôt que pour la propriété franche est la plus grande parmi ceux dont le principal soutien<sup>4</sup> est âgé de moins de 25 ans (14 %). La part la plus faible se situe chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 35 à 44 ans (5 %). Elle reprend graduellement de l'ampleur au fil des âges à partir de 45 ans en atteignant 6 % pour les 45 à 54 ans, 9 % pour les 55 à 64 ans et 10 % pour les 65 ans et plus. Plus de 33 800 unités domestiques ayant un principal soutien âgé de 55 à 64 ans sont propriétaires d'un logement faisant partie d'un condominium en 2006. C'est donc dans ce groupe d'âge que se trouve le plus grand nombre de ménages en copropriété divisée<sup>5</sup> (tableau 1).

Le genre et la taille du ménage influencent le choix du logement qu'il occupe. « Les ménages de plusieurs personnes choisissent en plus grand nombre la maison individuelle, tandis que les personnes seules optent davantage pour l'appartement » (Nobert, 2009). Près de neuf propriétés franches sur dix (87 %) sont des maisons et presque autant de copropriétés divisées (85 %) sont des appartements (tableau 2). Parmi l'ensemble des ménages, six sur dix (62 %) parmi ceux dont le principal soutien est âgé de 35 à 44 ans, et la moitié (50 %) de ceux dont le principal soutien est âgé de 45 à 54 ans, sont composés d'un couple avec enfants ou d'un parent seul. À l'inverse, la majorité des unités domestiques appartenant aux autres groupes d'âge (à l'exception des 25 à 34 ans) sont composés d'un couple sans enfants ou d'une per-

Tableau 1 – Mode d'occupation des ménages propriétaires selon l'âge du principal soutien, Québec, 2006

Groupe d'âge	Condominium		Propriété franche		Total	
	n	%	n	%	n	%
Total	147 865	7,8	1 753 215	92,2	1 901 080	100,0
Moins de 25 ans	2 605	14,1	15 805	85,8	18 415	100,0
25 à 34 ans	19 105	9,4	183 610	90,6	202 720	100,0
35 à 44 ans	21 480	5,4	374 080	94,6	395 560	100,0
45 à 54 ans	31 645	6,4	462 265	93,6	493 905	100,0
55 à 64 ans	33 815	8,6	360 730	91,4	394 550	100,0
65 à 74 ans	23 145	9,7	215 240	90,3	238 385	100,0
75 ans et plus	16 065	10,2	141 480	89,8	157 545	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2 – Répartition des ménages propriétaires selon le mode d'occupation et le type de construction du logement, Québec, 2006

Type de construction	Condominium		Propriété franche	
	n	%	n	%
Total <sup>1</sup>	148 075	100,0	1 754 705	100,0
Maison (individuelle, jumelée ou en rangée)	22 650	15,3	1 517 035	86,5
Appartement (dans un immeuble ou un duplex)	125 195	84,5	218 920	12,5
Logement mobile	220	0,1	18 745	1,1

1. Les totaux peuvent différer en raison des arrondis.

Sources : Statistique Canada, *Recensement 2006* et *Dictionnaire du recensement de 2006*.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

sonne seule. Cette majorité correspond à plus de huit ménages sur dix chez ceux dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (tableau 3). Le condominium est donc plus populaire aux âges où les ménages comptent peu ou pas d'enfants. Ceux-ci sont généralement composés d'un seul ou de deux adultes.

## Une accessibilité financière qui varie en fonction de l'âge du principal soutien

Parmi les ménages qui possèdent une propriété franche, 58 %, détiennent une hypothèque, contre 62 % dans le cas des ménages en copropriété divisée. L'écart entre les

Tableau 3 – Répartition des ménages selon le genre de ménage et l'âge du principal soutien, Québec, 2006

Groupe d'âge	Couples avec enfants	Parent seul	Sous-total des ménages comptant des enfants	Couples sans enfants	Personnes seules	Sous-total des ménages ne comptant pas d'enfants	Autre genre de ménage <sup>1</sup>	Total
Total	27,2	9,5	36,7	25,4	30,7	56,1	7,2	100,0
Moins de 25 ans	9,9	5,9	15,7	26,0	36,2	62,2	22,1	100,0
25 à 34 ans	33,3	8,0	41,3	21,7	27,2	48,9	9,8	100,0
35 à 44 ans	47,5	14,5	62,0	10,2	21,3	31,5	6,4	100,0
45 à 54 ans	37,4	12,8	50,2	18,5	24,9	43,4	6,4	100,0
55 à 64 ans	16,2	5,8	22,0	38,9	32,7	71,6	6,3	100,0
65 à 74 ans	6,8	4,5	11,3	44,3	39,1	83,4	5,3	100,0
75 ans et plus	3,9	7,6	11,5	30,4	53,9	84,3	4,2	100,0

1. Il s'agit de ménages non familiaux composés de deux personnes ou plus ainsi que de ménages multifamiliaux.  
Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

4. Personne qui contribue le plus aux dépenses du ménage.

5. L'expression « copropriété divisée » est synonyme de condominium.

deux modes d'occupation atteint 12 points de pourcentage pour les 45 à 54 ans et 15 points pour les 65 à 74 ans (tableau 4).

La part du revenu consacré à l'habitation selon l'âge du principal soutien montre que les ménages en copropriété divise consacrent plus souvent une portion élevée (30 % ou plus<sup>6</sup>) de leur revenu au logement que les unités domestiques possédant une propriété franche, et ce, peu importe le groupe d'âge. L'écart de plusieurs points de pourcentage pour tous les groupes d'âge atteint 22 points pour les moins de 25 ans et 9 points pour les 25 à 34 ans et les 75 ans et plus. Bien que les ménages copropriétaires<sup>7</sup> dont le principal soutien est âgé de 25 à 34 ans soient proportionnellement plus nombreux que ceux de la tranche d'âge plus jeune à assumer une hypothèque (91% contre 86 %), les moins de 25 ans sont deux fois plus à risque (48 %) que les 25 à 34 ans (24 %) d'être confrontés à un problème d'accessibilité financière au logement. Toutefois, en matière d'effectifs, les ménages dont le principal soutien est âgé de moins de 25 ans sont 1 250 à être dans cette situation contre 4 605 pour les 25 à 34 ans. Les 55 à 64 ans, quant à eux, sont les plus nombreux (6 585 ménages) à fournir un tel effort budgétaire. Pour l'ensemble des groupes d'âge, 30 835 ménages copropriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu brut au logement au Québec en 2006 (tableau 4).

Le revenu conditionne les décisions en matière de logement (Nobert, 2001). Le revenu médian des copropriétaires est plus faible que celui des ménages en propriété franche pour ceux dont le principal soutien est âgé de moins de 65 ans. L'écart dépasse 11 000 \$ pour les 35 à 44 ans et 13 000 \$ pour les 45 à 54 ans. Pour les groupes d'âge supérieurs à 64 ans, la différence va plutôt dans le sens inverse, soit un revenu médian plus élevé pour les propriétaires de condominiums par rapport aux ménages en propriété franche (tableau 5).

## Conclusion

La popularité du condominium est modérée au Québec en comparaison à ce qu'elle est dans d'autres provinces canadiennes comme la Colombie-Britannique et l'Ontario. Toutefois, la tendance observée au cours des quinze dernières années suggère que le nombre et la proportion de ménages propriétaires d'un condominium continuent d'augmenter au Québec, en s'accéléralant.

Tableau 4 – Parts des ménages propriétaires assumant une hypothèque ou consacrant 30 % ou plus de leur revenu brut aux dépenses d'habitation selon le mode d'occupation et l'âge du principal soutien, Québec, 2006

Groupe d'âge	Assumant une hypothèque				Consacrant 30 % de leur revenu brut aux dépenses d'habitation				Écart (A - B) pts de %
	Condominium		Propriété franche		Condominium (A)		Propriété franche (B)		
	n	%	n	%	n	%	n	%	
Total	92 125	62,3	1 013 735	57,8	30 835	20,9	232 490	13,3	7,6
Moins de 25 ans	2 080	79,8	12 930	81,8	1 250	48,0	4 115	26,0	22,0
25 à 34 ans	17 460	91,4	169 515	92,3	4 605	24,1	27 570	15,0	9,1
35 à 44 ans	18 300	85,2	313 645	83,8	4 545	21,2	52 305	14,0	7,2
45 à 54 ans	23 580	74,5	298 230	64,5	5 775	18,2	54 700	11,8	6,4
55 à 64 ans	18 180	53,8	151 300	41,9	6 585	19,5	49 325	13,7	5,8
65 à 74 ans	8 810	38,1	49 745	23,1	4 570	19,7	25 960	12,1	7,6
75 ans et plus	3 710	23,1	18 370	13,0	3 495	21,8	18 510	13,1	8,7

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5 – Revenu médian des ménages propriétaires selon le mode d'occupation et l'âge du principal soutien, Québec, 2006

Groupe d'âge	Total (A)	Condominium (B)	Propriété franche (C)	Écart (C - B)
	\$			
Moins de 25 ans	46 214	36 809	47 410	10 601
25 à 34 ans	66 678	61 176	67 240	6 064
35 à 44 ans	73 053	62 281	73 593	11 312
45 à 54 ans	76 036	63 841	76 955	13 114
55 à 64 ans	58 889	54 707	59 230	4 523
65 à 74 ans	41 134	44 879	40 776	-4 103
75 ans et plus	33 588	41 212	32 865	-8 347
Tous	62 205	55 225	62 809	7 584

Source : Statistique Canada, Recensement 2006.  
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2006, les ménages copropriétaires québécois demeurent en région urbaine dans une large majorité, ont généralement peu ou pas d'enfants et sont plus susceptibles que ceux possédant une propriété franche d'être confrontés à un problème d'accessibilité financière au logement.

## Références

LACROIX, Claudine. « Logement » *Panorama des régions*, Institut de la statistique du Québec, 2009, p. 65-72.

LÉTOURNEAU, Esther et Normand THIBAUT. *L'évolution démographique et le logement au Québec, rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051*, Institut de la statistique du Québec, 2006.

NOBERT, Yves. « Le logement » *Portrait social du Québec, données et analyses*, Institut de la statistique du Québec, 2001, p. 379-401.

NOBERT, Yves, « Logement et transport » *Données sociales du Québec*, Institut de la statistique du Québec, 2009, p. 193-210.

STATISTIQUE CANADA « Recensement de 2006 : Évolution des tendances de l'accession à la propriété et des coûts d'habitation au Canada » dans STATISTIQUE CANADA, *Le Quotidien* du mercredi 4 juin 2008, [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/080604/dq080604a-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/080604/dq080604a-fra.htm), dernière consultation : 28 août 2009.

6. Seuil établi par la SCHL à partir duquel un ménage est susceptible d'être confronté à un problème d'accessibilité financière au logement. (Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Outil de calcul des mensualités hypothécaires – Combien pouvez-vous vous permettre de payer?*, [www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/aclo\\_005.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/aclo_005.cfm), dernière consultation : 6 juillet 2009).

7. L'expression « copropriétaires » est utilisée à titre synonyme de « propriétaires de condominium » dans cet article.

# La fécondité masculine au Québec, 1976-2008

par Frédéric F. Payeur

La fécondité des hommes est rarement abordée en démographie. Si leur rôle dans le processus de procréation est certes moins central que celui des femmes, leur contribution n'en demeure pas moins indispensable. L'une des raisons de la prédominance des femmes dans l'étude de la fécondité est la plus grande disponibilité des données les concernant, pourtant les déclarations de naissances québécoises offrent aussi des renseignements sur les pères, notamment leur âge. Le calcul des principaux indicateurs de fécondité est donc aussi possible pour les hommes, malgré certaines embûches liées aux paternités non déclarées. Cette première publication québécoise sur le sujet nous permet de constater quelques différences avec les indicateurs féminins, dont un âge moyen à la fécondité généralement plus élevé de trois ans. Par contre, la tendance au report de la fécondité à des âges plus avancés est commune aux deux sexes.

L'Institut de la statistique du Québec peut compter sur une qualité d'enregistrement des naissances rigoureuse et constante, et l'information sur le père n'y fait pas défaut. Moins détaillés que ceux de la mère, les renseignements sur le père offerts par le bulletin de naissance incluent son lieu de naissance, sa langue maternelle et son âge. C'est selon cette dernière caractéristique que la fécondité masculine est abordée dans cet article; son utilisation permettant d'en mesurer l'intensité et le calendrier, et de les comparer aux indicateurs féminins.

En matière de paternité, les démographes se butent fréquemment à des données incomplètes ou manquantes, particulièrement dans le cas de naissances hors mariage (Estee 2004). Au Québec, la majorité des naissances (63 % en 2008) surviennent hors mariage, pourtant l'âge du père y est rigoureusement compilé : seules 3,0 % des déclarations ne contiennent pas l'âge du père<sup>1</sup> en 2006, ce qui, en fait, correspond sensiblement aux 2,7 % de pères non déclarés de la même année. En comparaison, l'âge du père est manquant dans 14 % des naissances enregistrées aux États-Unis en 2006, et dans 8 % des naissances françaises de 2005.

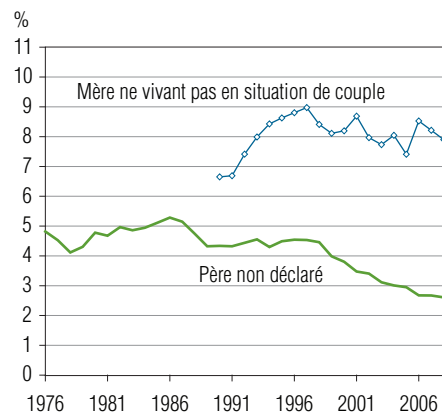
## Fécondité biologique ou paternité déclarée?

Avant de mesurer l'intensité et le calendrier de la fécondité masculine, il convient d'en préciser les concepts et les particularités. La paternité n'est pas aussi intrinsèquement liée à l'avènement d'une naissance que ne l'est la maternité. « Quand un enfant naît, une femme accouche » (Daguet 2002), tandis que l'homme peut être le père biologi-

que d'un enfant sans jamais le savoir. Même en connaissance des faits, le père n'est parfois pas, ou plus en couple avec la mère au moment de la naissance. Depuis 2002, il est également possible pour un enfant de naître auprès de deux mères<sup>2</sup>.

La figure 1 montre que la proportion de mères ne vivant pas en situation de couple à la naissance de l'enfant fluctue autour de 8 % depuis la fin des années 90. Cette proportion, qui concorde avec celles mesurées par les recensements ou les enquêtes (Marcil-Gratton et Juby 2000), n'exclut cependant pas une présence plus ou moins rapprochée du père.

Figure 1 – Proportion de naissances hors union et de père non déclaré, Québec, 1976-2008



Source : Institut de la statistique du Québec.

Une minorité, plus petite encore, est constituée de naissances sans père déclaré. Les raisons qui incitent une mère à ne pas déclarer le père sur le bulletin de naissance

peuvent varier; on peut néanmoins présumer que ce choix traduit l'absence effective du père à la naissance. Cette situation particulière est en baisse constante depuis 1999, passant d'une relative stabilité avoisinant les 4,5 % à un minimum historique de 2,6 % en 2008. Comme ce phénomène s'observe plus couramment chez les jeunes femmes, un effet de structure d'âge de la population pourrait en être la cause. Or il n'en est rien : la propension à donner naissance sans déclarer le père est en déclin dans tous les âges les plus concernés, soit les moins de 30 ans. Plusieurs hypothèses pourraient être avancées pour expliquer cette tendance; elle ne semble pas provenir, du moins, d'un changement dans la cueillette ou la saisie des données.

## Vers une mesure de la fécondité masculine

De manière à mesurer le nombre d'enfants qu'un homme pourrait se voir attribuer selon les taux de l'année et à quel âge il le ferait, il sera opportun de pouvoir se rapporter à un indicateur qui exclut les naissances de pères non déclarés, ainsi que celles enregistrées par deux mères. On en vient ainsi à produire un indice synthétique de fécondité

### DÉFINITIONS

#### Indice synthétique de fécondité (ISF) :

Nombre moyen d'enfants par individu selon les conditions de fécondité du moment; soit la somme des taux de fécondité par âge (13 à 49 ans chez les femmes, 13 à 65 ans chez les hommes).

**Génération moyenne** : Effectif moyen des générations en âge de procréer, pondérées par les taux de fécondité par âge.

**Âge moyen** : Âge moyen du calendrier de la fécondité, pour une génération fictive qui connaîtrait successivement les taux de fécondité par âge de l'année.

**Âge modal** : Âge où le taux de fécondité est le plus élevé.

**Moyenne d'âge des parents** : Moyenne d'âge arithmétique simple des parents féconds de l'année. Elle renseigne sur l'âge moyen des parents d'une cohorte de naissances, mais n'annule pas l'effet de la structure par âge de la population.

1. L'imputation nécessaire au calcul de taux de fécondité par âge de l'homme est donc minime. Elle se réduit même à un niveau infime (0,2 % en 2006), lorsque seule la paternité déclarée est considérée.

2. On en compte 15 en 2002, 36 en 2003, 58 en 2004, 59 en 2005, 63 en 2006, 80 en 2007 et 105 en 2008.



(ISF) de la fécondité masculine déclarée, qui sera comparé à l'ISF masculin total (basé sur l'ensemble des naissances) et à l'ISF féminin.

L'indice de fécondité masculine totale permet de comparer avec l'indice féminin sur la base d'un commun nombre de naissances au numérateur, mais il oblige à imputer une plus grande proportion d'âges inconnus. Ces âges sont ventilés en fonction de l'âge de la mère et de la distribution par âge des pères connus des mères de cet âge. En 2006, cette méthode attribue aux pères inconnus un âge moyen de 30,1 ans, ce qui est moindre que celui des pères connus, à 32,4 ans. Les mères qui leur sont associées ont un âge moyen respectif de 26,4 ans et 29,7 ans.

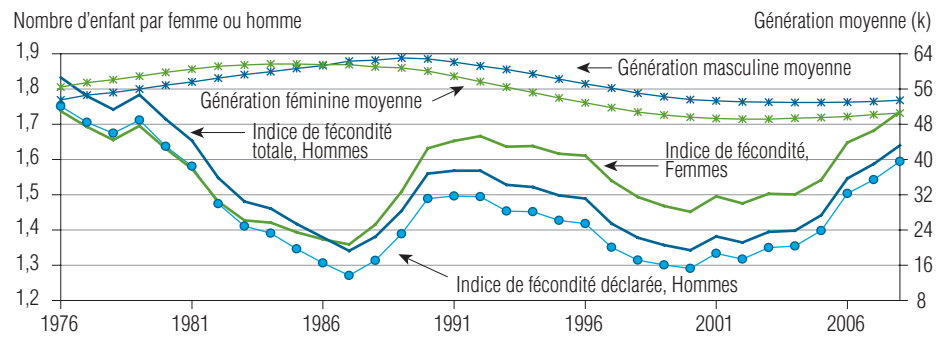
### Un ISF différent pour les hommes

La figure 2 rapporte une tendance historique générale fortement similaire entre les trois indices synthétiques calculés, mais à des niveaux sensiblement différents l'un de l'autre. On ne sera pas surpris d'observer un nombre d'enfants par homme plus élevé dans l'indice de fécondité masculine totale que dans l'indice de fécondité masculine déclarée. Ce dernier est le seul à passer sous le seuil de 1,3 enfant par personne, en 1987 et 2000, et il ne dépasse pas 1,6 enfant en 2008.

C'est lorsque l'on compare l'indice synthétique de fécondité masculine totale et l'ISF féminin, qui portent sur le même nombre de naissances au numérateur, que les différences intriguent. Avant 1986, l'ISF masculin total est supérieur à celui de la femme, mais l'avantage s'est inversé depuis. C'est en 1997 que l'écart était le plus grand : l'ISF était de 1,42 chez les hommes et de 1,54 chez les femmes, soit 9 % de plus.

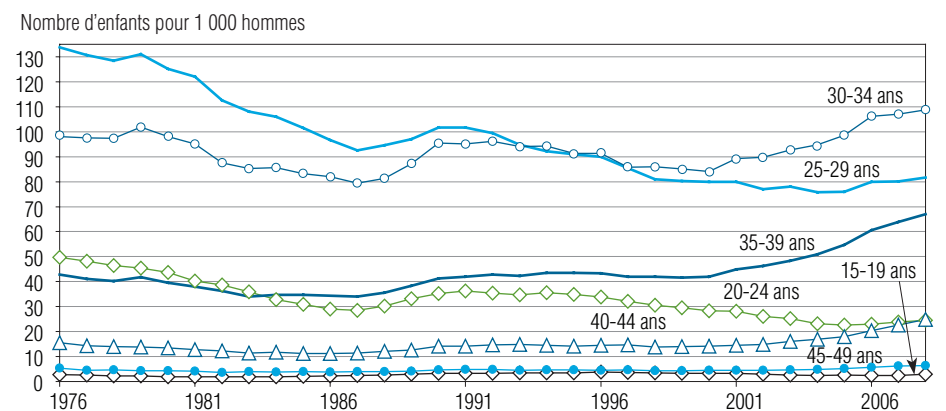
Ces divergences s'expliquent : les populations au dénominateur ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. La structure par âge et les comportements matrimoniaux de ces populations entrent également en jeu, car la propension à former une union et à donner naissance diffère en fonction de l'âge et du sexe. Les cohortes féminines du baby-boom sont arrivées plus tôt à l'âge de la fécondité que les hommes, ainsi elles étaient constamment plus nombreuses que ceux-ci à se situer dans les âges les plus féconds, et ce, jusqu'en 1986<sup>3</sup>. En s'unissant à des conjoints en moyenne un peu plus âgés, conséquemment issus de cohortes moins nombreuses, les femmes du début du baby-boom ont donc créé une situation relativement plus

Figure 2 – Indices synthétiques de fécondité et générations moyennes des hommes et des femmes, Québec, 1976 à 2008



Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 3 – Taux de fécondité masculine déclarée par groupe d'âge, Québec, 1976-2008



Source : Institut de la statistique du Québec.

propice aux taux de fécondité des hommes. Comme il naît plus d'hommes que de femmes et que l'immigration fut plus fortement masculine jusqu'à tout récemment, les hommes forment une génération moyenne en âge de procréer plus nombreuse que celle des femmes depuis 1987.

### Les taux masculins par groupe d'âge

En décomposant l'indice de fécondité masculine déclarée en taux par groupe d'âge, une vue générale de l'évolution du calendrier de la fécondité masculine se dégage. D'après ce que nous pouvons observer à la figure 3, c'est le taux des 25-29 ans qui était le plus élevé en 1976, à 134 enfants pour mille hommes. Depuis 1998, il s'est fait surpasser par celui des 30-34 ans, qui domine largement en 2008, à 109 pour mille. Avec le déclin des taux entre 20 et 29 ans et la croissance pratiquement ininterrompue depuis 1987 des taux entre 35 et 44 ans, il apparaît que le report du projet parental est une réalité autant masculine que féminine.

Les causes de ce phénomène résident notamment dans l'allongement des études et l'entrée plus tardive sur le marché du travail, mais aussi dans l'évolution des tendances culturelles et économiques (Beaujot 2004). Ainsi, depuis le milieu des années 80, les taux entre 35 et 44 ans ont plus que doublé. Celui des 40-44 ans a même rattrapé en 2008 celui des 20-24 ans.

Contrairement à ce qui est observé chez les femmes<sup>4</sup> de 25-29 ans, les hommes du même groupe d'âge ne contribuent que très peu à la récente hausse de la fécondité : leur taux est relativement stable depuis dix ans, à près de 80 pour mille.

### Des naissances de plus en plus tardives

D'un point de vue sociodémographique, le calendrier de la fécondité renseigne sur un des événements les plus déterminants de la trajectoire de vie : l'arrivée d'un enfant, et tout ce que cela implique. C'est donc une certaine réalité sociale, économique

3. C'est le concept de génération moyenne (voir Définitions) qui traduit le mieux cette réalité, tel que présenté sur l'axe de droite de la figure 2.

4. Les données féminines sont disponibles sur le site Web de l'ISQ et dans les bilans démographiques annuels.

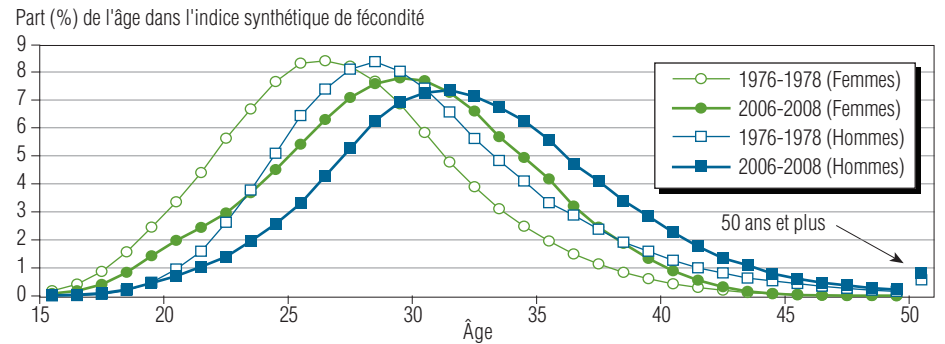
et culturelle qui se reflète à travers l'âge moyen (voir Définitions) de la maternité ou de la paternité. L'âge à la reproduction est également une variable d'intérêt dans l'analyse de divers enjeux sociosanitaires, dont le risque d'infertilité ou le risque de maladies congénitales. Dans ce deuxième cas de figure, c'est plutôt la moyenne d'âge (voir Définitions) des parents féconds de l'année qui intéressera les épidémiologistes.

La figure 4 présente le calendrier de la maternité et de la paternité déclarée à deux époques où l'intensité de la fécondité (féminine) est la même, soit 1,69 enfant par femme. En 1976-1978, l'âge modal (voir Définitions) accaparait 8,4 % des naissances chez l'homme et la femme, mais à 28 et 26 ans respectivement. Le calendrier est généralement décalé de deux ans, mais il l'est encore plus aux âges extrêmes. Trente ans plus tard, en 2006-2008, le profil est resté sensiblement le même, mais avec des âges modaux repoussés de trois ans et une distribution moins concentrée à ces âges, particulièrement chez les hommes. La part des naissances qui surviennent avant 20 ans a fortement décliné chez la femme, mais elle est restée la même chez l'homme, à moins de 1 %. La paternité à plus de 50 ans est tout aussi rare : elle cumulait la même part des taux, soit 0,8 % en 2006-2008.

La synthèse de ce calendrier nous donne l'âge moyen à la maternité et à la paternité (figure 5). Entre 1977 et 2000, l'âge moyen à la paternité est passé de 30,4 à 31,4 ans, soit un gain d'un an sur une période de 23 ans, mais il n'aura fallu que six autres années pour qu'il connaisse la même augmentation, passant à 32,4 ans en 2006. L'âge moyen à la maternité aura suivi une progression semblable mais légèrement plus forte, passant d'un minimum de 27,3 ans en 1976 à 29,6 en 2006. Ces valeurs ne semblent pas exceptionnelles en regard de celles observées dans les années 50, mais il faut se rappeler que la forte fécondité d'alors imposait un calendrier tardif, malgré un âge moyen plus hâtif au premier enfant<sup>5</sup>.

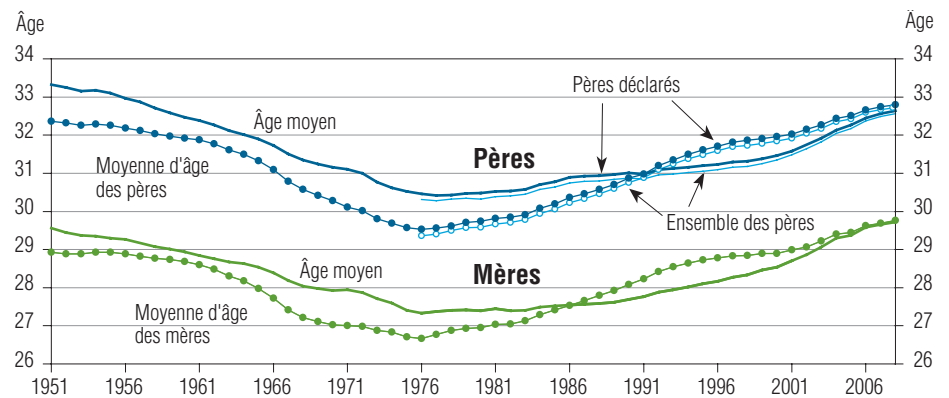
Dans une population jeune comme celle de l'époque, la moyenne d'âge des parents était plus faible que celle de l'âge moyen de la fécondité. Lorsque les cohortes les plus massives du baby-boom ont franchi l'âge moyen de leur calendrier (en 1987 chez les femmes et en 1992 chez les hommes), c'est l'inverse qui s'est produit. Ainsi, la figure 5 nous permet de constater que la moyenne d'âge des parents a subi une augmentation plus accentuée que l'âge moyen de la parentalité depuis 1976. Les pères décla-

Figure 4 – Calendrier de la fécondité selon le sexe, Québec, 1976-1978 et 2006-2008



Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 5 – Âge moyen de la parentalité et moyenne d'âge des parents, Québec, 1951-2008



Source : Institut de la statistique du Québec.

rés de 1976 avaient 29,5 ans en moyenne tandis que ceux de 2008 avaient 32,8 ans, soit un accroissement de 3,3 ans. Selon cet indicateur, les bébés de 1971 avaient des mères âgées de 27 ans en moyenne, et non 28 ans comme l'âge moyen à la maternité de cette même année pourrait le laisser croire.

Il est à noter que du côté masculin, c'est davantage la moyenne d'âge de l'ensemble des pères (incluant les pères inconnus) qui intéressera, par exemple, les chercheurs du domaine de la santé. Avec un très faible taux de paternité non déclarée, et selon les hypothèses d'imputation posées, la différence avec les pères déclarés est cependant minime : de un à deux dixième d'année plus jeune durant la période observable (1976-2008).

### Qui s'assemble?

À partir des moyennes d'âge des pères et des mères, un écart d'âge moyen entre les parents peut être déduit : il est approximativement de trois ans depuis 1951. La relative stabilité de cet écart masque cependant une grande diversité d'appariements,

qui dépendent notamment de l'âge d'un individu et de la disponibilité de conjoints potentiels dans la population. À cet égard, l'examen des écarts et des combinaisons d'âge au sein des couples féconds nécessiterait une analyse distincte.

### Références

- BEAUJOT, R. (2004). Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences. Tendances contemporaines de la famille. Ottawa, Institut Vanier de la famille, 53 p.
- CDC-NCHS (2009). Births: Final Data for 2006. National Vital Statistics Reports, vol. 57, n° 7.
- DAGUET, F. (2002). Chap. 10 - Du côté des hommes. dans Un siècle de fécondité française. INSEE Résultats, p. 177-209.
- ESTEE, S. (2004). Natality - Measured Based on Vital Statistics. dans The Methods & Materials of Demography, 2nd Edition (ed. Siegel & Swanson), Academic Press, p. 401.
- MARCIL-GRATTON, N., et H. JUBY (2000). Vie conjugale des parents, section I. dans Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002), Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 11, p. 23.

5. L'âge moyen au premier enfant n'est pas traité ici car cette information n'est pas disponible pour les hommes dans les bulletins de naissance.

# Entrer en situation de faible revenu et en sortir : les influences d'événements relatifs au travail et à la famille

par Stéphane Crespo

Le taux de faible revenu est l'un des indicateurs les plus utilisés dans le domaine des statistiques socioéconomiques. Il est défini comme le pourcentage d'une population qui se trouve dans une situation de faible revenu lors d'une année donnée. L'une des limites d'un tel taux est qu'il n'offre pas d'information sur les phénomènes d'entrée et de sortie du faible revenu qui touchent bon nombre d'individus d'une année à une autre. Le présent article propose une analyse des taux d'entrée et de sortie du faible revenu en fonction de variations observées quant au nombre de travailleurs à temps plein dans l'unité familiale ainsi qu'en fonction de changements observés quant à la situation conjugale (rupture ou nouvelle union).

## Plus d'entrées du fait de la séparation, et plus de sorties du fait de l'union...

Pour les personnes en couple ou en famille en 2005 et en 2006, et pour les personnes seules ou en famille monoparentale durant ces deux années, les taux d'entrée s'élèvent respectivement à 1,7 % et à 5,3 %, et les taux de sortie, à 38,9 % et à 25,0 % (tableau 1, volet 3). Les individus qui demeurent en couple ou en famille montrent donc un plus faible taux d'entrée dans le faible revenu ainsi qu'un taux de sortie plus élevé, comparativement aux personnes qui demeurent seules ou dans une famille monoparentale. Or, pour les personnes en couple ou en famille en 2005, mais qui en 2006 sont seules ou en famille monoparentale (séparation), le taux d'entrée est de 18,8 %, une hausse significative de 17,0 points par rapport à la situation de stabilité du statut de personne en couple ou en famille. À l'inverse, pour les personnes seules ou en famille monoparentale en 2005, mais qui en 2006 sont en couple ou en famille (union), le taux de sortie est de 74,1 %, une forte hausse significative de 49,1 points par rapport à la situation de stabilité du statut de personne seule ou en famille monoparentale.

## ...parce que le nombre de travailleurs varie

En nous restreignant aux personnes dont les unités demeurent stables dans le nombre de travailleurs à plein temps (tableau 1, volet 4), on constate que le taux d'entrée des personnes en couple ou en famille en 2005 mais seules ou en famille monoparentale en 2006 (séparation), s'élève maintenant à 8,3 %, contre 1,2 % pour celles en couple ou en famille durant les deux années; or, la différence entre ces deux taux (7,2 points) n'est pas significative. Par ailleurs, le taux de sortie des personnes seules ou en famille monoparentale en 2005 mais en couple ou en famille en 2006 (union) est de 48,8 %, contre 22,8 % pour les personnes

La littérature internationale suggère que des événements relatifs au travail dans l'unité familiale, ainsi que des événements relatifs à la composition de l'unité familiale, pèsent d'un poids déterminant dans l'explication de l'entrée de personnes dans le faible revenu, et de leur sortie de cet état. Lorsqu'il y a une variation du nombre de travailleurs au sein de l'unité familiale, il est fréquent d'observer que la diminution du nombre de travailleurs dans l'unité augmente le taux d'entrée dans le faible revenu, tandis que sa hausse augmente le taux de sortie (OCDE, 1999; McKernan & Ratcliffe, 2005). L'interprétation de ce résultat est relativement aisée. En effet, plus ce nombre diminue pour se rapprocher de zéro, plus le revenu diminue, et plus l'entrée en situation de faible revenu est probable. Inversement, plus ce nombre augmente, plus le revenu augmente et plus la sortie de cet état est probable.

Lors d'un changement dans la situation conjugale, on observe que la séparation (ou le divorce) accroît le taux d'entrée, tandis que, au contraire, l'union (ou le mariage) élève le taux de sortie (Lochhead & Scott, 2000; Finnie, 2000). En revanche, l'interprétation de ce résultat apparaît problématique. Si la séparation et l'union font varier significativement les taux en question, serait-ce par le biais de la variation du nombre de travailleurs dans l'unité familiale découlant souvent de tels événements<sup>1</sup>? Tel serait le cas si, en restreignant l'analyse aux personnes dont les unités demeurent stables dans le nombre de travailleurs, les taux cessent de varier significativement en fonction de ces événements.

Dans cette optique, nous analysons ici des données provenant de l'Enquête sur la dynamique de travail et du revenu (EDTR), pour la période 2005-2006. L'échantillon spécifique de notre étude est représentatif d'une cohorte de personnes résidant au Québec durant ces deux années, excluant les personnes d'unités familiales dont le soutien principal est âgé de 65 ans et plus<sup>2</sup>.

On constate au préalable que parmi les personnes qui ne sont pas à faible revenu en 2005, 2,8 % le deviennent en 2006, et que parmi celles qui sont à faible revenu en 2005, 33,3 % ne le sont plus en 2006 (tableau 1, volet 1).

## Moins de travailleurs : plus d'entrées, plus de travailleurs : plus de sorties

Le taux d'entrée dans le faible revenu des personnes est de 1,9 % quand le nombre de travailleurs à plein temps de l'unité est stable, et de 6,5 % quand ce nombre diminue (tableau 1, volet 2). Par rapport à la situation de stabilité, la diminution du nombre de travailleurs conduit à une hausse statistiquement significative du taux d'entrée dans le faible revenu de 4,6 points. À l'inverse, quand le nombre de travailleurs demeure stable, le taux de sortie est de 27,3 %, contre 75,5 % quand il augmente. Toujours par rapport à la situation de stabilité, l'augmentation de ce nombre équivaut donc à une forte hausse de ce taux (48,3 points), laquelle est significative<sup>3</sup>.

1. Par exemple, pour une personne en couple qui ne travaille pas mais dont le(a) conjoint(e) travaille, une séparation équivaudra à une diminution du nombre; de même, pour une personne seule qui travaille, une union équivaudra à une augmentation de ce nombre si le (ou la) conjoint (e) travaille.
2. La méthode statistique utilisée est l'estimation ponctuelle d'un taux (d'entrée ou de sortie), et le test d'hypothèse sur l'égalité entre les taux de deux sous-populations (deux taux d'entrée ou deux taux de sortie) au seuil de  $\alpha=0,05$ . Les tests sont ajustés en fonction du plan de sondage de l'EDTR. La méthode Bootstrap a été utilisée à partir de 1 000 poids répliques. Afin d'augmenter la précision des estimations et la puissance des tests, notre échantillon combine les données du panel 4 (2002-2007) et du panel 5 (2005-2010).
3. Dans la plupart des cas, les entrées sont dues à la transition de la présence à l'absence de tout travailleur à temps complet dans l'unité familiale, tandis que les sorties sont causées par le passage de l'absence à la présence d'au moins un travailleur à temps complet.

qui sont seules ou en famille monoparentale durant les deux années; la différence (26,0 points) n'est pas significative. Ces différences n'étant pas significatives, la séparation et l'union influencent l'entrée et la sortie par le biais de la variation souvent occasionnée dans le nombre de travailleurs.

## Conclusion

Notre analyse montre que, comparativement à une situation de stabilité, une diminution du nombre de travailleurs à plein temps de l'unité familiale rend plus probable l'entrée en situation de faible revenu, tandis qu'une augmentation en rend plus probable la sortie. De même, les personnes qui demeurent seules ou en famille monoparentale d'une année à l'autre, plutôt qu'en couple ou en famille, non seulement entrent plus souvent en situation de faible revenu, mais en sortent moins souvent. Corollairement, le fait de devenir seul ou en famille monoparentale à la suite d'une séparation accroît le risque d'entrée, tandis qu'inversement, le fait de s'unir favorise la sortie. Toutefois, nos résultats suggèrent que les influences de la séparation et de l'union sur l'entrée et la sortie s'expliquent par la variation du nombre de travailleurs, une conséquence fréquente de ces événements familiaux.

## Références

OECD. (1999). *Poverty Dynamics in Four OECD Countries*. Paris: OECD, Economics Department W.P. N° 212.

McKERNAN, S.-M. et C. RATCLIFFE (2005). Events that Trigger Poverty Entries and Exits. *Social Science Quarterly*, Vol. 86, S1, p. 1146-1169.

FINNIE, R. (2000). Low Income (Poverty) Dynamics in Canada : Entry, Exit, Spell Durations, and Total Time. Ottawa, HRDC.

LOCHHEAD, C. et K. SCOTT (2000). *The Dynamics of Women's Poverty in Canada*. Ottawa : Canadian Council on Social Development.

Tableau 1 – Taux d'entrée dans le faible revenu<sup>1</sup>, taux de sortie du faible revenu, et différences de taux, selon certaines sous-populations, Québec, 2005-2006

	Taux d'entrée <sup>2</sup>	Taux de sortie <sup>3</sup>
	point de %	
<b>Volet 1 : Toute la cohorte</b>	2,8	33,3
<b>Volet 2 : Selon des événements survenant entre 2005 et 2006 dans le nombre travailleurs à plein temps<sup>4</sup> de l'unité familiale</b>		
1 Le nombre diminue	6,5	32,2
2 Le nombre augmente	0,7	75,5
3 Le nombre est stable	1,9	27,3
Différence entre 1 et 2	5,8**	-43,4 *
Différence entre 1 et 3	4,6**	4,9
Différence entre 2 et 3	-1,2 *	48,3**
<b>Volet 3 : Selon des événements survenant entre 2005 et 2006 dans la composition de l'unité familiale</b>		
1 En couple ou en fam. -> seule ou en fam. mono. (séparation)	18,8	×
2 En couple ou en fam. -> en couple ou en fam.	1,7	38,9
3 Seule ou en fam. mono. -> en couple ou en fam. (union)	×	74,1
4 Seule ou en fam. mono. -> seule ou en fam. mono.	5,3	25,0
Différence entre 1 et 2	17,0**	×
Différence entre 3 et 4	×	49,1**
<b>Volet 4 : Selon des événements survenant entre 2005 et 2006 dans la composition de l'unité familiale, le nombre de travailleurs à plein temps demeure stable</b>		
1 En couple ou en fam. -> seule ou en fam. mono. (séparation)	8,3	...
2 En couple ou en fam. -> en couple ou en fam.	1,2	...
3 Seule ou en fam. mono. -> en couple ou en fam. (union)	...	48,8
4 Seule ou en fam. mono. -> seule ou en fam. mono.	...	22,8
Différence entre 1 et 2	7,2	...
Différence entre 3 et 4	...	26,0

\* Statistiquement significatif,  $\alpha=0,05$  \*\* Statistiquement significatif,  $\alpha=0,01$

1. La *Mesure de faible revenu* après impôt est utilisée, à partir du revenu médian québécois.

2. Pourcentage des personnes hors faible revenu en 2005 qui sont à faible revenu en 2006.

3. Pourcentage des personnes à faible revenu en 2005 qui ne sont pas à faible revenu en 2006.

4. Il s'agit de travailleurs à plein temps durant toute l'année de référence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, 2005-2006

Ce bulletin est réalisé par la **Direction des statistiques sociodémographiques**.

Pour plus de renseignements : Yvan D'Amours, coordonnateur des statistiques sur les conditions de vie  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)  
Télécopieur : 418 643-4129  
Courriel : [enbref@stat.gouv.qc.ca](mailto:enbref@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2009  
ISSN 1491-6789 (version imprimée)  
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 1996